

Édition
Septembre 2011

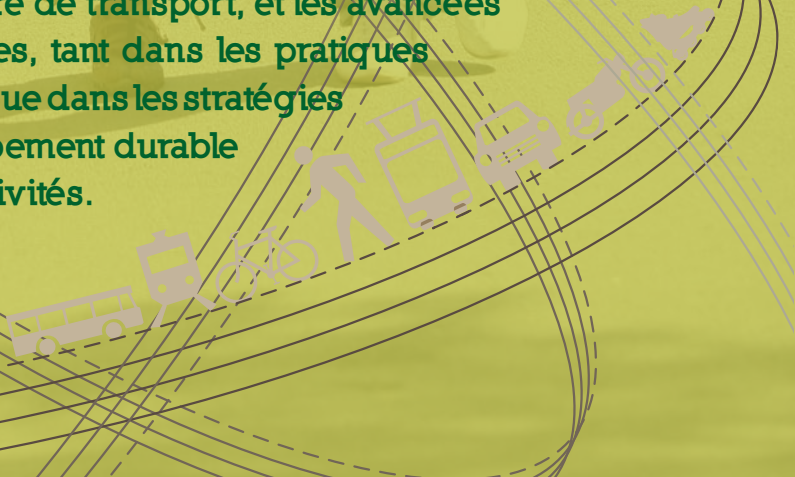
Les déplacements des habitants des Alpes-Maritimes



Synthèse des résultats de l'**Enquête Ménages Déplacements**
des **Alpes-Maritimes** - EMD06



L'enquête permet de disposer de données précieuses sur la mobilité des habitants et les flux de déplacements dans le département. Elle est très attendue car la précédente date de 1998. Ses éclairages permettent d'identifier les enjeux majeurs pour les politiques publiques, notamment en matière de transport, et les avancées constatées ces dernières années, tant dans les pratiques individuelles de déplacements que dans les stratégies d'aménagement et de développement durable mises en oeuvre par les collectivités.



Pourquoi une telle enquête ?

L'EMD06 demande à toutes les personnes d'un même logement de décrire dans le détail leurs déplacements de la veille (motif, modes, origine, destination, horaires), hors samedi et dimanche. Elle permet de connaître avec précision les caractéristiques de la mobilité individuelle ainsi que les flux de déplacements de l'ensemble des résidents.

Une démarche partenariale

L'Enquête conduite dans le département des Alpes-Maritimes s'inscrit dans une démarche partenariale qui regroupe l'ensemble des 8 autorités organisatrices de transport : État, Région, Conseil général, et les 5 autorités urbaines (NCA, CASA, CARF, SITP et Sillages). Le SYMITAM, la CCI, l'ADAAM, le CRT et la CAPAP se sont associés à la démarche ⁽¹⁾.

Portant sur un vaste territoire

L'enquête a été menée, pour la première fois, **sur l'ensemble du département des Alpes-Maritimes et quelques communes de l'Est du Var**. En effet, même si 90% de la population réside sur la bande littorale et le Moyen-Pays, il est nécessaire de connaître et comprendre les dynamiques à l'oeuvre dans l'ensemble du département pour permettre une approche globale et intégrée. Les enquêtes ont été réalisées à domicile pour la bande littorale, et par téléphone pour le Haut-Pays en raison des densités différentes de ces espaces.

La bande littorale, elle-même composée de plusieurs regroupements communaux, a déjà fait l'objet d'une enquête en 1998.



18 000 personnes interrogées

Cette enquête a nécessité 8 mois d'entretiens à domicile ou par téléphone d'octobre 2008 à mai 2009 :

- sur 172 communes représentant 1,1 million d'habitants,
- 58 000 déplacements décrits,
- environ 9 000 ménages enquêtés,
- près de 18 000 personnes interrogées.



Nous remercions ces personnes qui ont consacré de leur temps afin que cette étude soit aussi riche.

(1) NCA : Nice Côte d'Azur - CASA : Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis - CARF : Communauté d'Agglomération de la Riviera Française - SITP : Syndicat Intercommunal des Transports Publics Cannes, Le Cannet - Mandelieu - La Napoule - Sillages : Syndicat Mixte des Transports - SYMITAM : Syndicat Mixte de Transport des Alpes-Maritimes - CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie - ADAAM : Agence de Déplacements et d'Aménagement des Alpes-Maritimes - CRT : Comité Régional de Tourisme - CAPAP : Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence.

(2) Schéma de Cohérence Territoriale : document d'urbanisme intercommunal visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles (urbanisme, habitat, déplacements et commerce).

Quels enseignements ?



De grands changements en 10 ans

► Une **baisse de la mobilité individuelle plus importante** que celle constatée dans les autres agglomérations françaises...

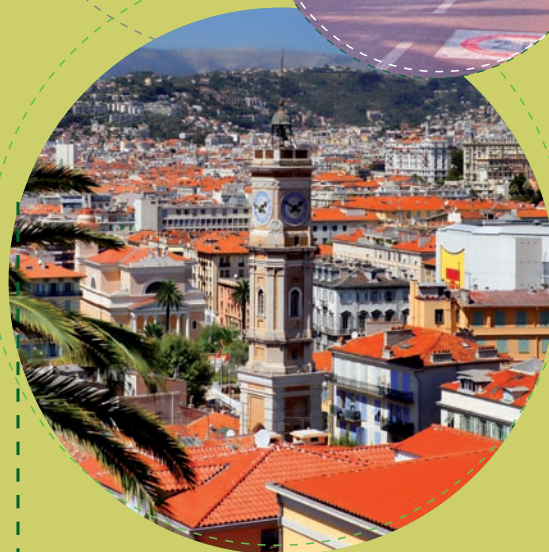
...due essentiellement à la **baisse des déplacements en voiture**.

► Une **très forte progression des déplacements en transports collectifs**.

► Une évolution vers de **nouveaux usages et habitudes**, reflétant les profondes évolutions sociétales et l'impact du développement des transports collectifs dans les Alpes-Maritimes.

► Une **baisse des courts déplacements** et une **augmentation des plus longs**.

► Des **déplacements d'échanges** entre les territoires du 06 qui **augmentent**, même si les déplacements internes et ceux de proximité restent fortement prépondérants.



Mais aussi de grandes stabilités

► Des **temps de déplacement stables**.

► Des **motifs inchangés**.

► Des **déplacements essentiellement à l'intérieur des Alpes-Maritimes**.

► Des **déplacements d'échanges, fortement motivés par le travail, privilégiant la voiture**.

► Des **retraités qui changent peu leurs habitudes**.

► Un **lien fort entre mode d'urbanisation ou densité d'habitation et mode de déplacement**.

Des spécificités aux Alpes-Maritimes

► Une **marche à pied très développée** dans les agglomérations du littoral mais aussi dans le Haut-Pays.

► Des **deux-roues motorisés très utilisés par les actifs** des villes littorales.

► Un **Haut-Pays avec un double fonctionnement**, de proximité mais aussi dépendant des agglomérations.

► Un **Moyen-Pays de l'Est du Var très lié aux Alpes-Maritimes**.

► Des **déplacements d'échanges en croissance**, avec **Sophia-Antipolis** et entre les pôles urbains majeurs.

Une mobilité en baisse, surtout en voiture, au profit des transports collectifs

3,42 déplacements sont effectués chaque jour par un habitant des Alpes-Maritimes de plus de 5 ans en 2009 (3,94 en 1998)

pour une distance de **16,5 km** (17,6 km en 1998)

et une durée de déplacement de **1h** (59 min en 1998).

-13% de baisse générale de la mobilité individuelle

Qui se déplace ?

La mobilité reflète les modes de vie, elle dépend donc du moment dans le parcours de vie, et varie selon les caractéristiques d'un individu (âge, occupation principale, niveau d'études, lieu d'habitation...)

Quelles que soient les caractéristiques des personnes enquêtées, le nombre de déplacements quotidiens a baissé depuis l'EMD de 1998.

- **Les actifs et les 25-49 ans restent les plus mobiles** avec une moyenne supérieure à 4 déplacements par jour. Ils font les déplacements les plus longs. Mais cette classe d'âge enregistre la baisse la plus importante.

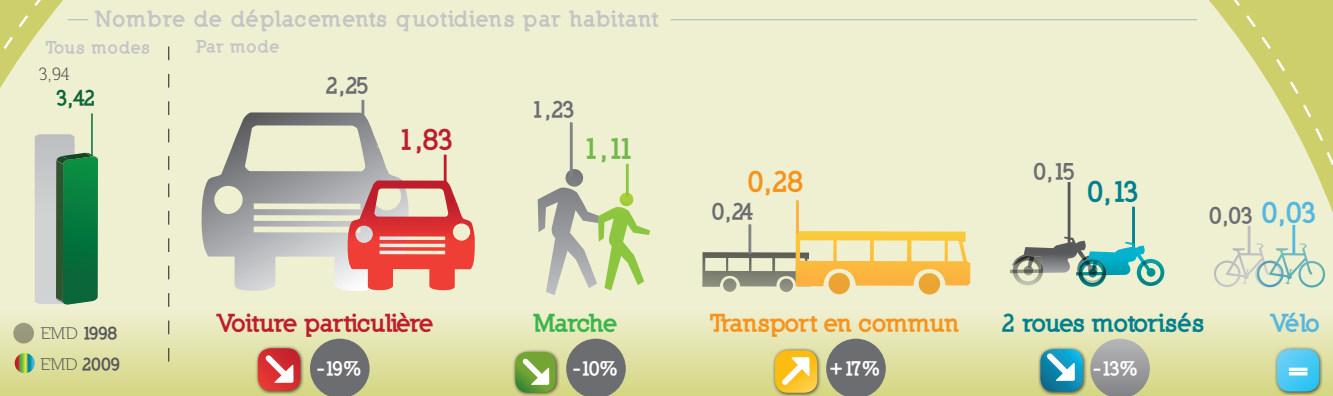
- **Les moins de 25 ans affichent près d'un déplacement par jour de moins que les actifs.**

Leur mobilité baisse également, sans doute à cause des nouvelles pratiques de communication et de loisirs.

- **Les retraités**, s'ils restent moins mobiles avec en moyenne 3 déplacements par jour, **sont ceux dont la mobilité a le moins baissé.**



Comment se déplacent-ils ?



Une évolution des pratiques :

- **La voiture, prépondérante mais en perte de vitesse**, notamment au profit des transports en commun.
- **Des transports collectifs en plein essor** : sur NCA, par exemple, leur part est de 10,5%. Elle est supérieure à celle observée à Lille (9,3% en 2006) et comparable à Strasbourg (11,2% en 2009).
- **La marche toujours importante dans les Alpes-Maritimes, et le vélo** en développement dans les centres urbains.
- **Des modes de déplacement qui restent liés au motif et à la personne.**

Les actifs de 25-49 ans sont toujours les principaux utilisateurs de la voiture, mais on assiste à un découplage entre possession et utilisation de la voiture : le taux de motorisation continue d'augmenter alors que l'usage diminue.

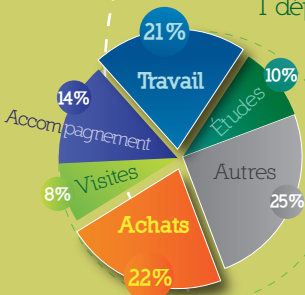
Les moins de 25 ans utilisent deux fois plus que les autres azuréens les transports en commun.

Les plus de 65 ans marchent davantage que les autres classes d'âge.

Pourquoi ?

Depuis 1998, les motifs de déplacement n'ont quasiment pas changé et cela quel que soit le territoire.

Travail et **achats** restent les deux premiers motifs de déplacement, avec chacun 1 déplacement sur 5.



Près de la moitié des déplacements des actifs est liée au travail et 41% des déplacements des retraités concernent les achats.

À noter également que pour le travail, une personne accepte de passer plus de temps à se déplacer et de parcourir une distance plus importante.

Quand ?

45% de l'ensemble des déplacements se concentrent le matin et le soir (entre 7h-9h et 16h-19h).

Le grand changement par rapport à 1998 réside dans l'atténuation très nette de la pointe de milieu de journée. Les horaires de déplacements sont très contrastés en fonction des motifs de déplacements. Alors que pour des motifs contraints (travail, études, accompagnement) les pointes horaires sont très marquées, pour le motif achat les plages horaires s'intercalent entre ces pointes.

Près de la moitié des déplacements fait moins de 10 minutes et près de 60% moins de 3 km.



Les déplacements et les territoires

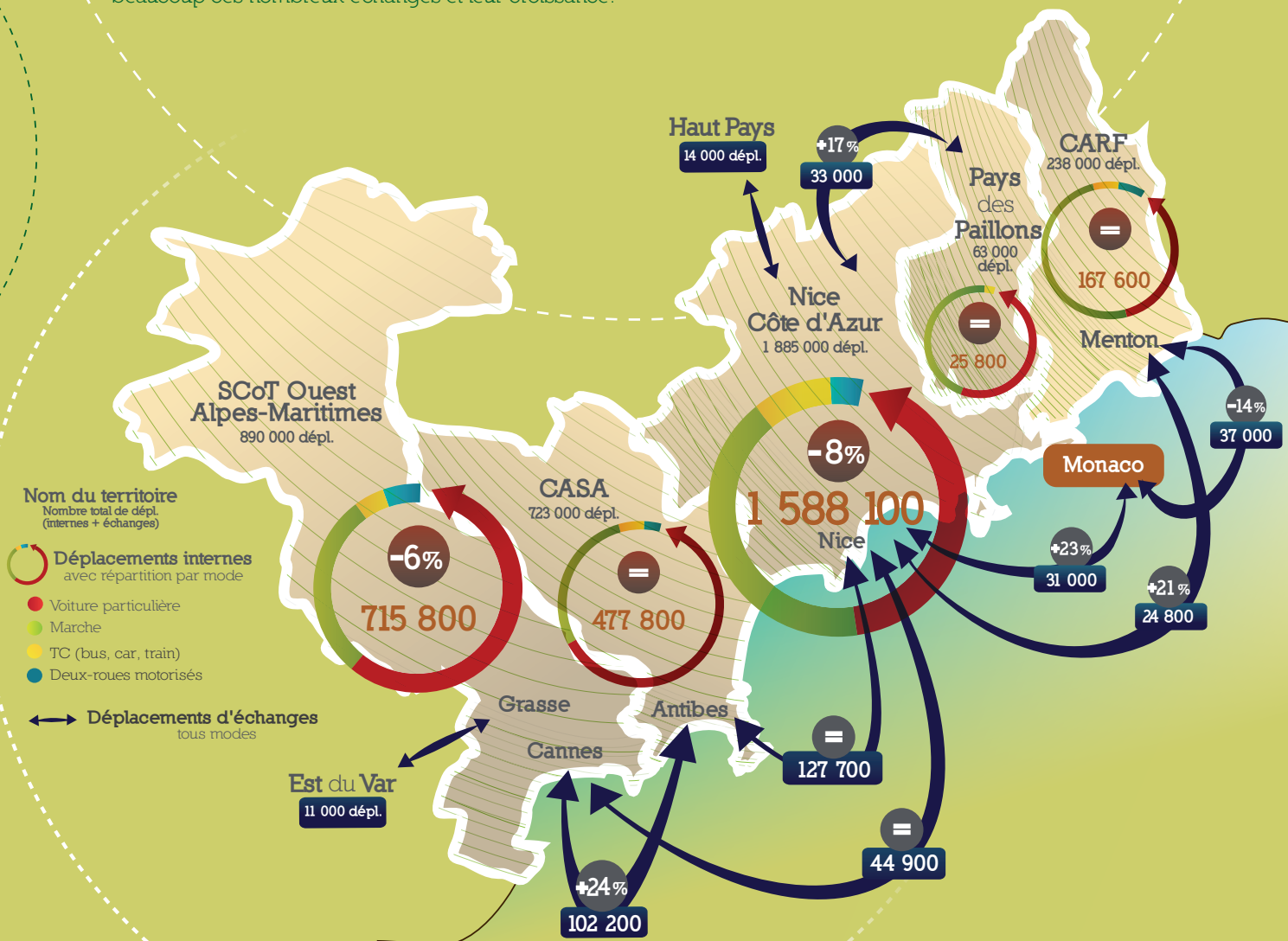
Malgré une augmentation de 10% de la population des Alpes-Maritimes en 10 ans, **le nombre total de déplacements quotidiens** (3,44 millions) **a diminué de 4% par rapport à 1998**. Les distances parcourues, elles, augmentent de 2%.

97% de ces déplacements se font à l'intérieur du périmètre d'étude (Alpes-Maritimes et Est du Var) traduisant une **autonomie de fonctionnement du département**. Sur les 3% de déplacements externes, 2/3 sont en lien avec Monaco.

À l'échelle des territoires institutionnels, (CASA, CARF, NCA, Paillons) ou des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT, document d'urbanisme intercommunal), on constate également que **82% des déplacements s'effectuent en interne**, avec une moindre part pour la CASA et le Pays des Paillons.

Ces déplacements internes sont en diminution (-6%), sauf pour les territoires en forte croissance démographique comme la CASA. Les parts modales sont différentes selon les territoires avec près de 60% de déplacements voiture pour l'Ouest mais plus de la moitié des déplacements internes à NCA en modes doux (marche et vélo) et transports collectifs.

En parallèle, **les déplacements d'échanges entre ces territoires sont en augmentation**. Ils se font en grande partie pour des raisons professionnelles, et à 84% en voiture pour 9% en transports collectifs. Le positionnement et l'attractivité des principaux pôles économiques, comme la technopole de Sophia ou les villes de Nice et Cannes, expliquent pour beaucoup ces nombreux échanges et leur croissance.

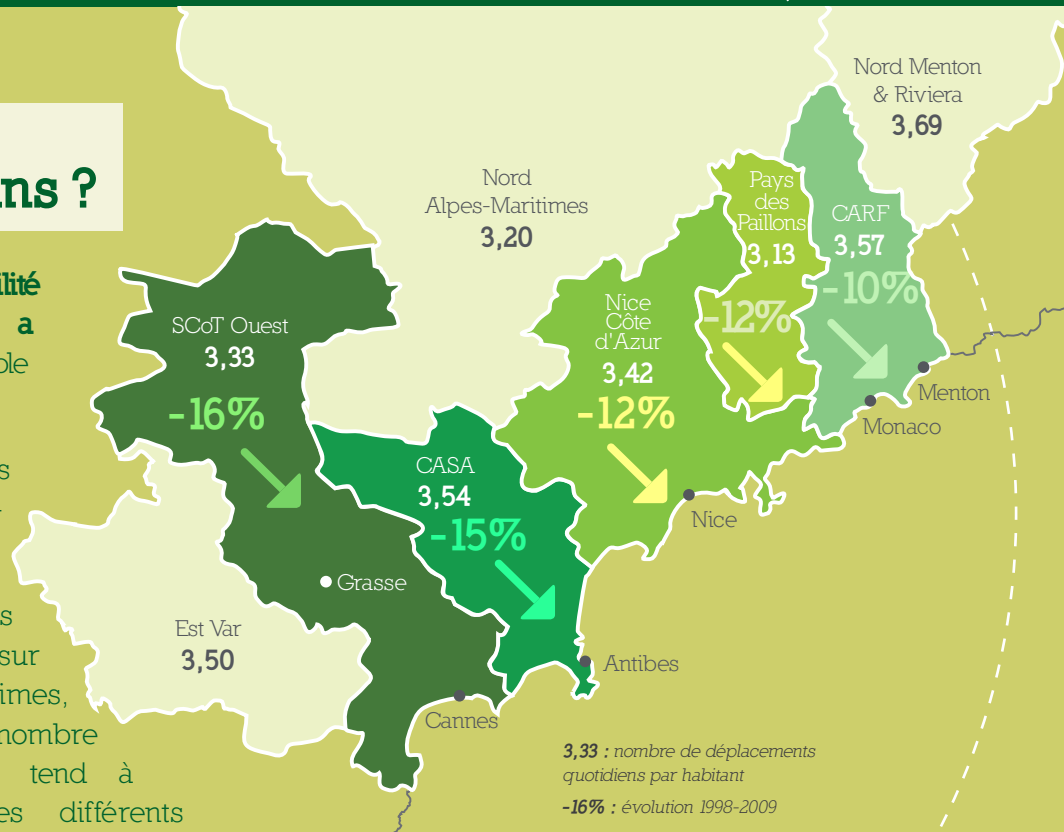


Comment a évolué la **mobilité** en 10 ans ?

► En dix ans, la **mobilité individuelle quotidienne** a baissé de **13%** sur l'ensemble des territoires.

La plus faible est celle des habitants du nord des Alpes-Maritimes.

Les plus fortes diminutions sont enregistrées sur l'Ouest des Alpes-Maritimes, aboutissant à un nombre de déplacements qui tend à s'uniformiser sur les différents territoires...



Cette baisse de la mobilité constatée dans les Alpes-Maritimes est encore plus importante que celle identifiée sur d'autres agglomérations françaises, marquant ainsi un **phénomène de rupture avec les années précédentes**.

Ce qu'ils en pensent ?

Lors de cette enquête, une partie des questions a porté sur l'opinion qu'ont les habitants des transports dans le département.

► Qu'ils habitent sur la partie littorale ou dans le Haut-Pays, les transports ne présentent pas le même degré de préoccupation, plus fort dans le nord du département que sur la littorale.

► Les efforts engagés ces dernières années concernant les transports en commun portent en effet leurs fruits, car **plus de la moitié des habitants est satisfaite de la desserte et estime que la situation s'est réellement améliorée**. En revanche, les azuréens déplorent les conditions de circulation et de stationnement.

► Les azuréens sont plus réservés à l'égard des **modes alternatifs** et mettent en avant les raisons physiques, pratiques, un sentiment d'insécurité pour le vélo et le manque d'incitation pour le covoiturage.

► La part des personnes déclarant utiliser les transports en commun régulièrement, « au moins deux fois par semaine » augmente de 23%, et représente désormais plus du quart de la population. Il semble donc y avoir un recours moins exclusif à la voiture, et une **émergence de pratiques plus multimodales** des choix de transport, en fonction du lieu, du jour, du motif...



Les chiffres à retenir



L'ensemble des déplacements

des habitants des Alpes-Maritimes

1,1
million

Nombre d'habitants
du 06 en 2009

3,44
millions

Somme des déplacements réalisés
chaque jour par tous les habitants du 06

+2%

Hausse des km parcourus

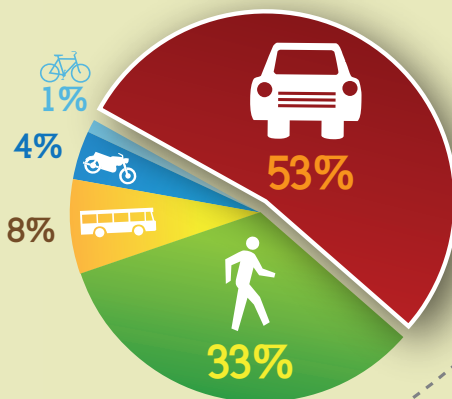
-11%

Baisse du nombre de
déplacements en voiture

+23%

Augmentation du nombre de
déplacements en transports en
commun

Parts modales



La mobilité individuelle

3,42

Nombre moyen de déplacements par jour et par per-
sonne sur une distance de 16,5 km et avec une durée
de 1 heure

-13%

Baisse de la mobilité individuelle



Maîtrise d'ouvrage :



Analyse de l'enquête et réalisation :

ADAAM

Les résultats détaillés de l'Enquête Ménages Déplacements 2009 des Alpes-Maritimes sont accessibles à partir du site du Conseil général : www.cg06.fr ou directement à l'adresse <http://emd06.cg06.fr>

Les partenaires :

